

# Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif du 14 octobre 2019

## Collège René Cassin

### Compte-rendu annuel 2018 - 2019

#### Rappel : nature et objet du F.S.E.

Association loi 1901, à but non lucratif, fonctionnant dans le cadre de l'EPLÉ et sous le contrôle du Conseil d'Administration et du Chef d'Etablissement.

A pour vocation de faciliter l'organisation d'activités péri-éducatives, récréatives et culturelles pour les élèves du collège, de participer à l'organisation et à l'animation de ces activités.

Dirigée par un bureau composé au minimum de trois adultes : président, trésorier, secrétaire, renouvelé au cours de l'A.G. et de délégués-élèves (2 délégués par classe élus au cours du 1<sup>er</sup> trimestre).

Par ailleurs le compte financier est soumis au contrôle d'une commission aux comptes qui donne son quitus.

#### Bilan d'activité 2018 -19

##### Rappel des sources de recettes :

- Cotisation des élèves : plus de 90 % des familles sont adhérentes ; au moins toutes les familles dont les enfants participent à un voyage scolaire.
- Loto ;
- Subventions des communes ;
- Vente des photos de classe.

#### Bilan moral : réalisations faites durant l'année scolaire 2018- 2019 :

##### 1 – Le tarif de l'adhésion à l'association (votée en 2015)

Nombre d'enfant au collège	<b>378</b>
Pour 1 enfant	<b>6 €</b>
Pour 2 enfants	<b>5 € par enfant</b>
Pour 3 enfants	<b>4 € par enfant</b>
Au-delà de 3 enfants au collège	<b>9 € en tout</b>

2 – **Photos scolaires** : séances organisées dès la rentrée dans les conditions réglementaires en vigueur.

3 – **Solidarité** : participation aux diverses collectes nationales des œuvres de l'école publique (JPA, PEP), et ponctuellement organisation d'actions de solidarité selon besoins (catastrophes naturelles, aide aux familles, etc...)

4 - **Clubs** fonctionnant entre 13 h et 13 h 35 / 45 ; propositions diverses émanant aussi bien des élèves que des adultes encadrant les clubs. le club Jardin, le club *street art*, l'atelier Chorale, l'atelier cinéma, bracelets brésiliens et l'atelier calligraphie, atelier ficelle et bout de laine.

5 – **Achats de petit matériel** au quotidien prenant en compte les demandes des élèves : raquettes, balles, ballons, revues, etc. **de gros mobiliers** pour faire revivre la salle du Foyer.

6 – **Subvention** votée en réunion de Bureau pour aide au financement des activités, sorties et voyages à caractère pédagogique de l'EPLÉ.

Cette année, une subvention maximale a été proposée au vote pour aider au financement des diverses voyages scolaires.

Chaque voyage s'est vu attribuer au maximum 30% de son montant total par le FSE.

**Une subvention a été votée par le bureau de 10 000 €uros maximum.** Elle a permis d'aider les différents voyages (Eco-stage de rentrée en 6<sup>e</sup>, séjour au ski en 4<sup>e</sup> et voyage linguistique en Ecosse, Irlande).

Chaque élève aura eu une fois l'aide du FSE à la condition d'être adhérent à l'association.

Voyage 6 <sup>èmes</sup>	15 €
séjour au ski en 4 <sup>èmes</sup>	25 €
voyage linguistique en Angleterre en 3 <sup>èmes</sup>	65 €
échange avec l'Irlande pour les 3 <sup>èmes</sup>	30 €

Au final nous avons reversé 8581,25€uros à l'établissement.

7 – **Loto du collège** : co-organisé avec l'A.S., partage des bénéfices selon la base suivante : 85 % pour le F.S.E., 15 % pour l'A.S. le loto a eu lieu le 14 décembre 2018.

8 – **Fête du collège** : Cette après-midi festive a eu lieu le mardi 25 juin de 13h30 à 16h45 : représentation des jeunes talents du collège sur scène, et des ateliers divers : Danse country, tournois sportifs, , jeux logiques, atelier bonbons et cocktail sans alcool, salsa, théâtre, calligraphie, jeux d'extérieur, atelier scientifique, atelier créatif. Ces ateliers ont été organisés par les enseignants.

- Organisation d'un goûter offert par le service de restauration.

- L'animation musicale a été réalisé par M Lenot, membre de l'école de musique de Vielmur sur Agout, qui nous a prêté son matériel.

9 – **Sorties à caractère culturel : pas de sorties réalisées cette année**

En conclusion, le Bureau remercie très sincèrement tous les bénévoles qui, par leur encadrement tout au long de l'année, ont permis à nos élèves d'avoir des activités pendant l'heure du déjeuner et de temps en temps en soirée.

**Vote du bilan moral 2018 -2019**

**Le bilan moral est voté à l'unanimité. 17 votants**

## Bilan financier présenté par la Trésorière, Sandrine Lalue Delaire.

### BUDGET FOYER 2018-2019

	<b>CATEGORIES</b>	<b>CREDIT</b>	<b>DEBIT</b>	<b>TOTAL</b>
<b>COTISATIONS</b>		3751		3751
<b>SUBVENTIONS</b>	Mairies	1000		1000
<b>LOTO</b>		4873	-1393,22	3479,78
<b>PHOTOS</b>		5860	-3534	2326
<b>VOYAGES</b>	Ecosse +Ski+Irlande		-8581,25	-8581,25
<b>FOYER</b>	Clubs		-374,65	-374,65
<b>FETE</b>	Boissons+Bonbons+ Divers		-242,78	-242,78
<b>DIVERS</b>	Chorale+Concert+ Sen Litt+Timbres+ Mobilier	64,50	-4006,18	-3941,68
<b>MAIF</b>			-113,64	-113,64
<b>DON FCPE</b>		500		500
<b>FRAIS BANCAIRES</b>	Frais bancaires + Fermeture compte		-78	-78
<b>AS</b>	Loto+Adhésions		-1701	-1701
<b>CHATINES ESPAGNE</b>	Voyage	3910	-1956,24	1953,76
<b>Ski Tombola</b>		1160	-1160	0
<b>BUDGET ANNUEL</b>		21118,50	-23140,96	<b>-2022,46</b>

Transfert Livret A + Transfert compte postal = + 13 282,32

Sur le compte du crédit Agricole fin septembre, il y a un peu plus de 9000 € (adhésions + subventions mairie 2019-2020 comprises !)

Pour rappels :

le budget de 2017-2018 était de **+29,62**

le budget de 2016-2017 était de **-969,52**

le budget de 2015-2016 était de **-743,18**

le budget de 2014-2015 était de **+150,43**.

Nous demandons à un membre de l'assemblée de vérifier les comptes.

M Malaval donne quitus aux comptes.

### **Vote du bilan financier 2018 -2019**

Le bilan financier est voté à **l'unanimité. 17 votants**

## Perspectives et propositions pour 2019- 2020

### Cotisations :

Pour l'année à venir le FSE a reconduit ses tarifs en juin dernier.

Nombre d'élèves au collège 2020	400
Pour 1 enfant	6 €
Pour 2 enfants	5 € par enfant
Pour 3 enfants	4 € par enfant
Au-delà de 3 enfants au collège	9 € en tout

**Photos** : opération d'ores et déjà menée à bien : organisée en début d'année scolaire et réalisée selon la réglementation en vigueur dans les établissements. **La séance a eu lieu jeudi 07 septembre**, afin que les photos soient très vite disponibles pour les familles.

**Loto** : co-organisé avec l'A.S. : la date a été fixée dès la rentrée et aura lieu cette année le 31 janvier 2020 à partir de 20h00 à la salle polyvalente de Vielmur sur Agout.

Les bénéficiaires seront répartis comme suit : 15 % A.S. ; 85 % F.S.E .

**Solidarité** : participation aux collectes nationales des œuvres de l'école publique ; organisation d'actions de solidarité ponctuelles selon les besoins.

**Sorties à caractère culturel** : propositions de sorties en soirée pour des spectacles de théâtre, de cirque, d'opéra ou des concerts selon les programmations des théâtres et centres culturels. Possibilité que le FSE finance tout ou partie des frais de transport pour ces sorties selon les possibilités financières de l'année à venir. Notre programmation se fera prochainement et les élèves sont avisés par le biais des professeurs organisateurs, de l'ENT et du tableau dans le hall.

**A noter** : le foyer a participé au financement de la sortie sur Lautrec pour les classes de 401 et 404, qui ne participent pas à collège au cinéma, pour assister à un spectacle de cirque *Cirq'hulon* le lundi 30 septembre.

**Vie des Clubs** : les clubs reprendront leurs activités dès la rentrée des vacances de la Toussaint. Cette année sont proposés :

- *Chorale jeudi ou vendredi*
- *astro lundi*
- *ciné jeudi*
- *EEDD mardi*
- *NERDS rubick's cube robot vendredi*
- *art graphique mardi*
- *bracelet bresilien lundi semaine A*

L'organisation est en place et devrait permettre d'offrir aux élèves des activités variées et de faire du temps 13h – 13h45 un moment de détente et de loisir avec des activités culturelles et sportives pour le plus grand nombre possible d'élèves.

Chaque club, agréé par le Bureau, pourra faire une demande d'achat de matériel. Chaque demande d'achat sera examinée et satisfaite en fonction des possibilités financières du FSE. Le club, de façon autonome, sous la responsabilité d'un adulte, engagera ses dépenses et transmettra les factures au trésorier.

**A noter** que nous avons racheté des jeux de société pour les temps du midi deux : un jeu de tarot, 2 jeux de 54 cartes, Uno et deux jeux coopératifs, et qu'ils sont disponibles au prêt à la vie scolaire. Nous allons aussi renouveler le matériel de ping-pong.

## Participation au financement des voyages scolaires avec hébergement.

Nous rappelons que la subvention du FSE ne peut excéder 30% du montant global du prix du voyage par élève adhérent.

Cette somme globale est votée en réunion de bureau et, est mise ensuite à la disposition de l'équipe pédagogique pour les voyages et sorties pédagogiques de l'année. Versement de la subvention sur présentation des factures au fur et à mesure que les sorties sont effectuées.

Cette année nous avons calculé ces sommes pour qu'elles soient quasiment paritaires, soit 20% du montant global du voyage par élève.

### - Pour l'année 2019-2020 sont prévus :

- le séjour au ski en 5<sup>ème</sup> semaine du 23 au 27 mars 20 pour 45 élèves
- le voyage linguistique en Espagne en 3<sup>e</sup> du 30 mars au 04 avril 2020 pour 55 élèves
- échange avec l'Irlande en avril 2020 pour 27 élèves

Nous avons déjà calculé cette subvention en réunion de bureau restreint pour les besoins de Mme Maylie, gestionnaire, et la mise en place des budgets pour le conseil d'administration de juillet dernier.

**La subvention pour les voyages sera répartie comme suit : somme maximale versée par enfant adhérent au FSE. Chaque famille se verra attribuer une subvention de 20 % du prix du voyage sur les bases de juillet.**

Séjour au ski en 5 <sup>èmes</sup>	45 élèves	60 €
Échange avec l'Irlande pour les 4 <sup>èmes</sup>	27	70 €
Voyage linguistique en Espagne en 3 <sup>èmes</sup>	55	80 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8990 €</b>

**Nous demanderons au bureau de voter une donation globale à hauteur maximale de 10 000 €uros MAXIMUM pour l'année 2019- 2020.**

**L'assemblée générale vote à l'unanimité la montant maximum qu'accordera le FSE au collège René Cassin.**

**Fête du collège** : nous réitérerons notre demande auprès de MME Warckol, chef d'établissement de pouvoir organiser de nouveau une journée festive en fin d'année. La date et les modalités seront fixées ultérieurement en fonction des dates du DNB notamment.

**Actualisation des statuts de l'association**, qui consiste au changement de nom de l'association. Nous proposons « Foyer Socio Educatif du collège René Cassin de Vielmur sur Agout » en lieu et place de « foyer des élèves du collège nationalité mixte de Vielmur sur Agout ».

**Résultat du vote : vote à l'unanimité**

## Renouvellement du Bureau

Pour rappel de la Composition du bureau pour l'année 2018 – 2019 :

Présidente sortante : Cécile Texier Pineau ;                      vice-président sortant : Mamuel Crosnier  
Trésorière sortante : Sandrine Lalue Delaire ;                      trésorier adjoint sortant : Brice Hoaro ;  
Secrétaire sortante : Angélique Oulmière;                      secrétaire adjointe sortante : Nathalie Louvet Blatgé

Membres associés et actifs :

Mme Viala enseignante,  
Mme Baudoui, Mme Julien, Mme Granado - parents d'élèves

Les membres du bureau sont tous démissionnaires, mais certains se représentent.  
On procède au vote de l'assemblée générale.

### Composition du Bureau 2019 – 2020 :

Présidente : Mme Texier Pineau Cécile	Vice-président : M Manuel Crosnier
Trésorière : Mme Lalue Delaire	Trésorier adjoint : M Hoaro
Secrétaire : Mme Oulmière Angélique	Secrétaire adjointe : Mme Louvet Blatgé Nathalie

Membres associés : Mme Granado, parent d'élève, M. Malaval, enseignant.

Résultat du vote : Le bureau est élu à **l'unanimité**

### Questions diverses :

Mme Warckol pose la question suivante concernant les photos de classe et le gaspillage qui se produit tous les ans avec les photos qui sont imprimées et rendues par les familles, qui partent à la déchetterie.

Nous proposons d'effectuer désormais les commandes par internet. Chaque famille recevra un flyer avec un petit exemplaire de la photo individuelle et du groupe classe et pourra effectuer sa commande en direct avec un code d'accès personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

## Budget prévisionnel pour l'année 2019-2020

2019	CATEGORIES	CREDIT	DEBIT	TOTAL
<b>COTISATIONS</b>		3800	0	<b>3800</b>
<b>Don à l'AS</b>	Loto + adhésions		-1450	<b>-1450</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	MAIRIES	1200		<b>1200</b>
<b>LOTO</b>		4864	-1500	<b>3364</b>
<b>PHOTOS</b>		5860	-3534	<b>2326</b>
<b>VOYAGES</b>	Espagne+Ski+Irlande		-10000	<b>-10000</b>
<b>FOYER</b>	Clubs		-300	<b>-300</b>
<b>CHORALE</b>	mécénat		-200	<b>-200</b>
<b>FETE de fin d'année</b>	Boissons, ateliers...		-200	<b>-200</b>
<b>Foyer</b>	aménagement salle		-300	<b>-300</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	timbres		-30	<b>-30</b>
<b>Assurance</b>	MAIF		-130	<b>-130</b>
<b>Chat ne Irlande</b>	Vente de chocolats + boites	4000	-2000	<b>2000</b>
<b>PEEP SOLIDARITE</b>			-80	<b>-80</b>
<b>FRAIS BANCAIRES</b>			0	<b>0</b>
<b>BUDGET ANNUEL</b>		<b>19724</b>	<b>-19724</b>	<b>0</b>